

OBJET :

Cession de stand
Galeries Commerciales

Séance du 26 Février 1959

52037

Le vingt six février mil neuf cent cinquante neuf à 15 h 30

M. PERAUD Pierre, BICHON Roger, DUMONT René, composant la Délégation Spéciale de la ville de Royan se sont réunis pour examiner différentes questions concernant la gestion municipale

La Délégation Spéciale de la Ville de Royan

Vu la demande présentée par M. NEAU en vue d'être autorisée à céder le stand n° 9 qu'elle exploite dans les Galeries Commerciales

Vu la lettre de Mme MAUBOUCHER Madeleine, demandant à succéder à Mme NEAU

décide

- d'autoriser Mme NEAU à céder le stand n° 9 qu'elle exploite aux Galeries Commerciales à Mme MAUBOUCHER

- que Mme MAUBOUCHER exploitera le stand dans les mêmes conditions que la cédante " Bar Oval - jus de fruits - boissons hygiéniques - licence 2° catégorie "

- que la cession prendra effet à compter du 1er Janvier 1959

autorise M. le Président à signer l'acte de concession devant intervenir.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président de la Délégation Spéciale

VU

ROCHEFORT S/MER le 2 Mars 1959

LE SOUS PREFET
signé: VACHEL



[Handwritten signature]

POUR COPIE CONFORME
MAIRIE DE ROYAN, le 5 Mars 1959



Pour le Président
de la délégation spéciale
LE DÉLÉGUÉ

[Handwritten signature]
R. DUMONT